



Préfecture de la région
Languedoc-Roussillon



Direction Régionale
Insee

Service performance et ressources

Révision des zones d'emploi

JUIN 2012

25 JUIN 2012

DIRECCTE LR

Révision des zones d'emploi

Définition d'une zone d'emploi

➤ Espace à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent

- ❖ Grands principes qui prévalent à la constitution des zones d'emploi :
 - Taux de stabilité > 70%
 - Nombre d'actifs résidents > 15 000
 - Contiguïté des communes

- ❖ Nouveau en 2010 : suppression de la contrainte des limites régionales

Révision des zones d'emploi

A quoi servent les zones d'emploi?

- Partition intégrale du territoire adaptée aux études locales sur l'emploi
- Niveau territorial le plus fin pour lequel sont calculés par l'Insee les estimations annuelles d'emploi et les taux de chômage localisés

Révision des zones d'emploi

Pourquoi un redécoupage des zones d'emploi?

- Une démarche nationale à la demande du CNIS (sept. 2009)
- Ancien zonage en vigueur depuis 1994 : en 15 ans évolution des migrations domicile-travail, ainsi que des marchés locaux du travail
- Prise en compte des données statistiques les plus récentes (recensement 2006)
- Réexamen des contraintes liées aux limites administratives

Révision des zones d'emploi

La méthode de révision retenue

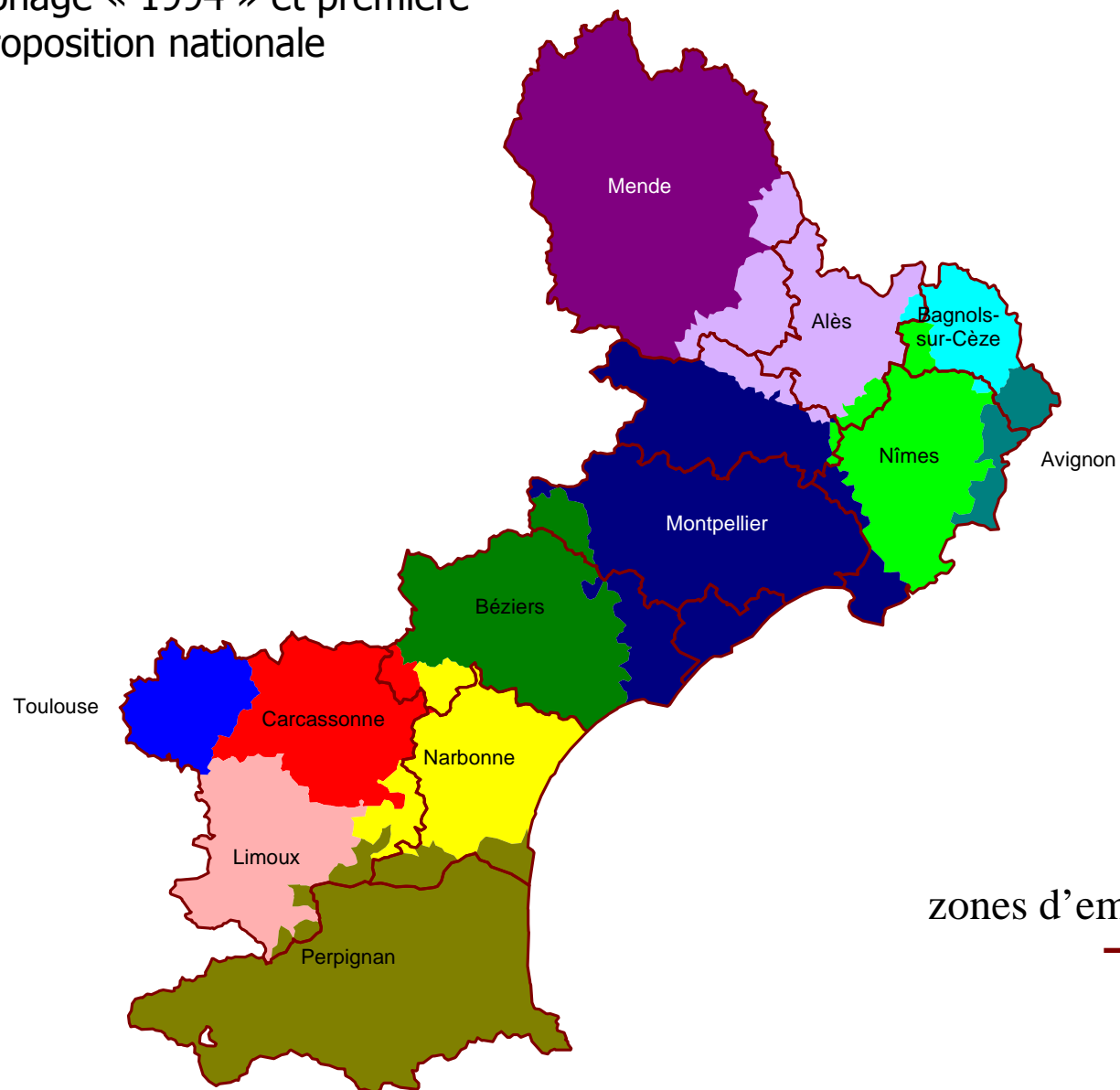
- Proposition nationale par un groupe de travail inter-administratif piloté par la Dares avec l'appui technique de l'Insee
- 1^{ère} phase (printemps 2010) : consultation technique des DR Insee et des services ESE des Direccte sur la base d'une simulation nationale proposée par l'Insee (modèle de simulation identique pour toutes les régions)
- 2^{ème} phase (automne 2010) : information / concertation régionale sous l'égide des préfets sur la base d'une proposition prenant partiellement en compte les remarques exprimées par les régions lors de la 1^{ère} phase

Révision des zones d'emploi

Zonage 1994 et proposition nationale 2010

- Dans le zonage « 1994 » : 11 zones d'emploi qui respectent les limites régionales et départementales, à l'exception de la ZE de Ganges-Le Vigan
- Zonage proposé par la Dares en octobre 2010 : 10 zones d'emploi infra-régionales + 2 zones inter-régionales :
 - Ouest-Audois (71 communes – 13 000 actifs occupés) rattaché à la ZE de Toulouse (Midi-Pyrénées)
 - Est –Gardois (22 communes – 32 800 actifs occupés) autour de Villeneuve-lès-Avignon) rattaché à la ZE d'Avignon (PACA)
- Non prise en compte des limites départementales

Zonage « 1994 » et première proposition nationale



zones d'emploi « 1994 »

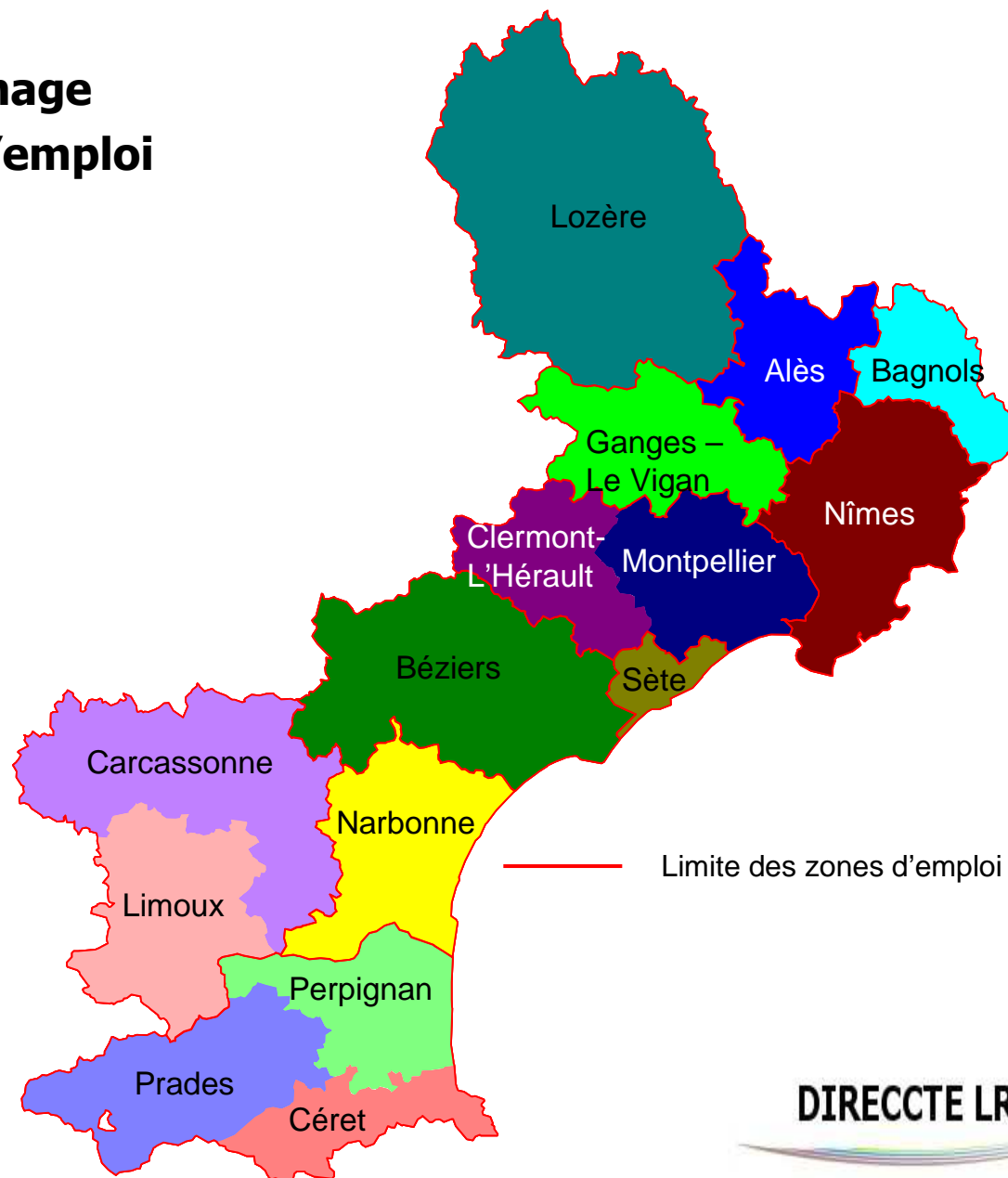
DIRECCTE LR

Révision des zones d'emploi

Au niveau régional : aménagements pour une meilleure prise en compte des caractéristiques locales (proposition régionale Insee-Direccte)

- Un constat : actuellement les acteurs régionaux préfèrent lorsque cela est possible des études et statistiques utilisant le zonage des bassins d'emploi, jugé plus pertinent pour l'analyse de l'emploi

Rappel du zonage des bassins d'emploi



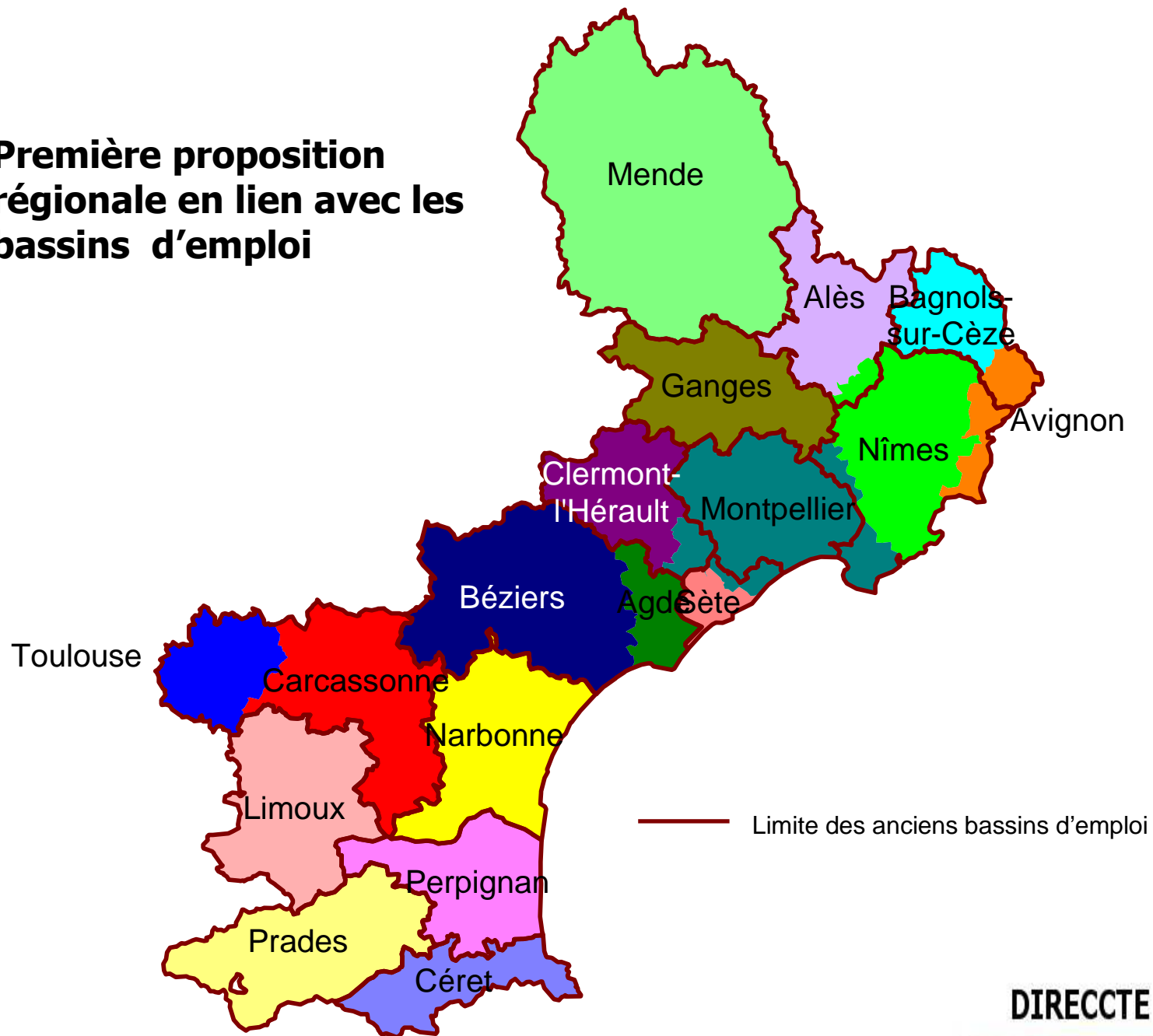
DIRECCTE LR

Révision des zones d'emploi

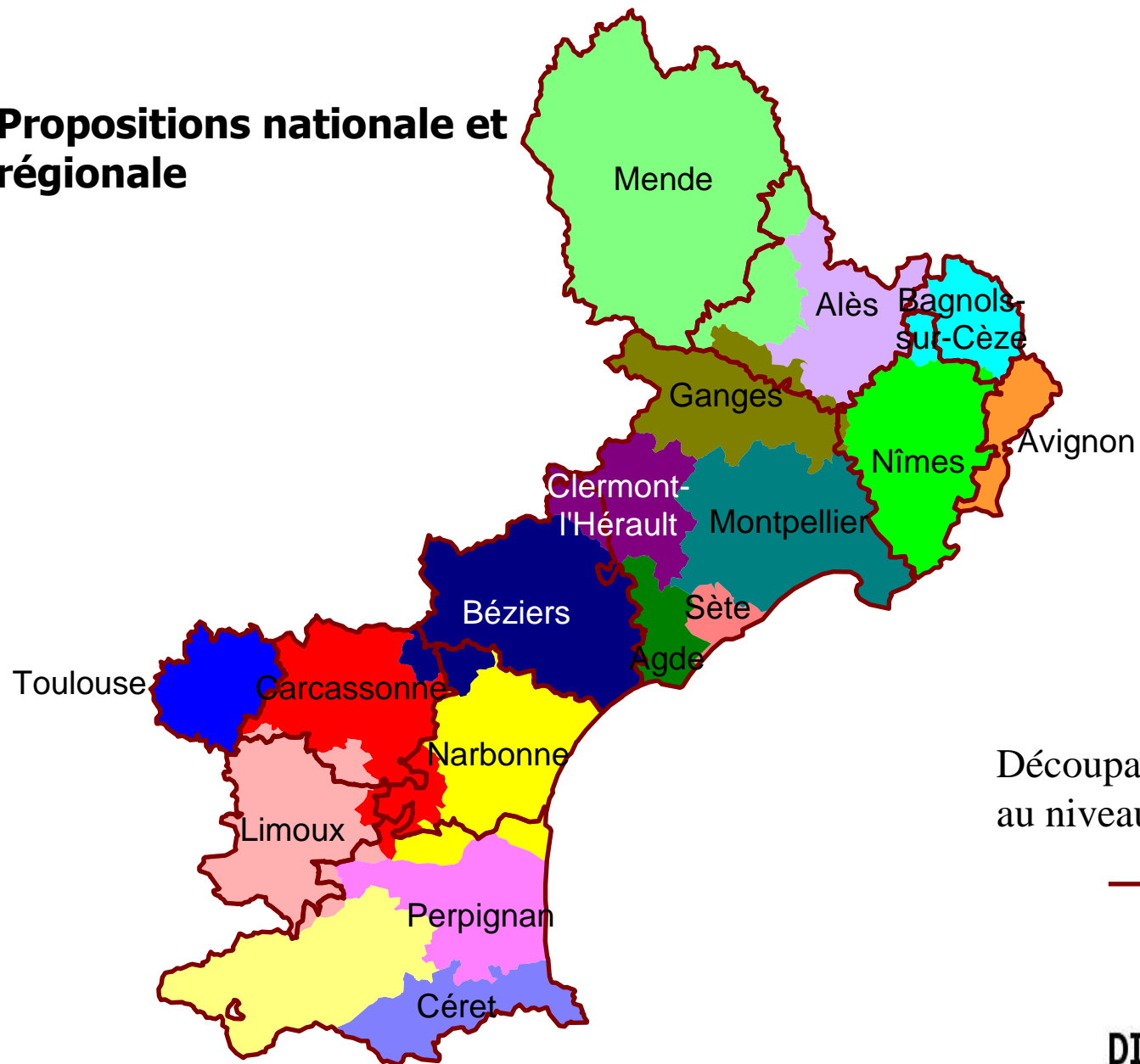
La proposition régionale

- un zonage qui se rapproche autant que possible de celui des bassins d'emploi
- Scission des zones d'emploi de Montpellier (plus d'un tiers des actifs occupés de la région dans la proposition nationale) et de Perpignan (département des P-O comprenant 20 communes de l'Aude dans la proposition nationale)
- rétablissement des limites départementales pour les frontières Aude-P.O. et Gard-Lozère (cohérence technique)
- accord pour la création de zones inter-régionales (cohérence technique)
- ⇒ **16 ZE infra-régionales + 2 territoires rattachés à des ZE extra-régionales**

Première proposition régionale en lien avec les bassins d'emploi



Propositions nationale et régionale



Découpage proposé
au niveau national



DIRECCTE LR

Révision des zones d'emploi

Propositions nationale et régionale

Nouvelle zone d'emplois	Proposition nationale			Proposition régionale		
	Nombre de communes	Actifs occupés	Taux d'autarcie	Nombre de communes	Actifs occupés	Taux d'autarcie
Carcassonne	131	46 374	88%	136	45 348	88%
Limoux	134	13 406	83%	149	14 815	81%
Narbonne	96	49 952	88%	82	50 222	88%
Alès	128	48 704	87%	90	45 294	87%
Bagnols sur Cèze	45	23 750	77%	48	23 918	77%
Nîmes	111	126 355	85%	104	125 643	85%
Agde - Pézenas	-	-	-	25	23 936	74%
Béziers	117	70 497	87%	127	71 516	86%
Clermont-L'Hérault	-	-	-	64	17 427	65%
Ganges-Le Vigan	-	-	-	84	15 191	74%
Montpellier	285	318 762	93%	123	232 783	91%
Sète	-	-	-	9	32 131	73%
Mende	159	29 449	95%	185	31 626	95%
Céret	-	-	-	40	21 933	76%
Perpignan	246	151 828	96%	86	111 775	93%
Prades	-	-	-	100	15 519	83%
Rattachement à une zone d'emploi limitrophe						
Toulouse	71	12 929	85%	71	12 929	85%
Avignon	22	30 784	77%	22	30 784	77%

Source : Insee - RP 2006

L'autarcie se définit comme le nombre de personnes résidant et travaillant dans la zone d'emploi

Le taux d'autarcie est le rapport entre le nombre de travailleurs résidant et travaillant dans la zone d'emploi et le nombre d'actifs occupés résidant dans la zone.

DIRECCTE LR

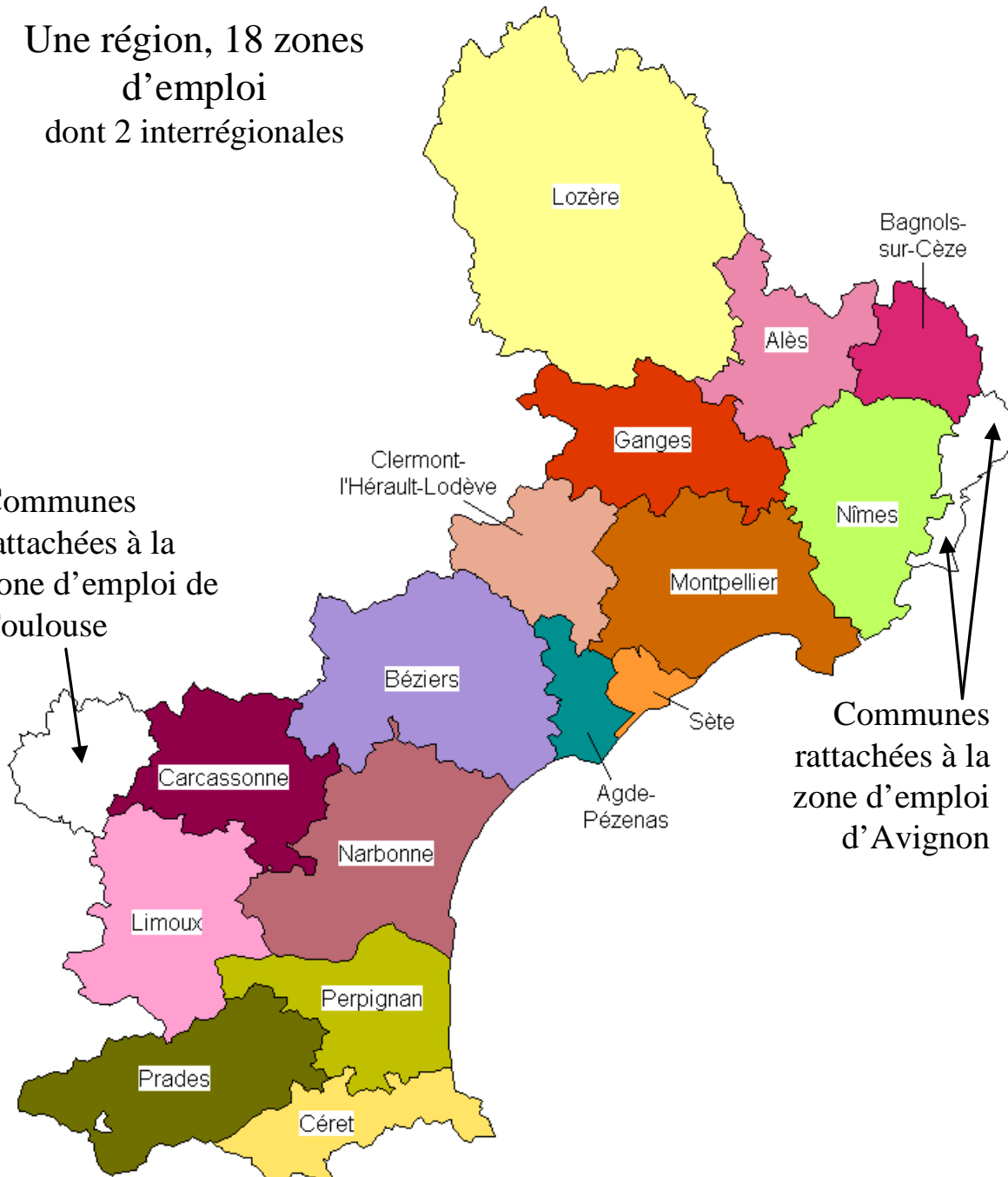
Révision des zones d'emploi

Sujets d'interrogation pour la proposition régionale

- ZE Limoux (NB : pop active occupée <15000)
- ZE de Clermont-l'Hérault : est-elle justifiée ? (NB : taux de stabilité=65%)
- Le maintien des 3 bassins d'emplois catalans et de Ganges-Le Vigan
- ZE de Sète : respecte les critères de stabilité et d'effectifs MAIS seulement 9 communes + rapprochement politique et économique avec Montpellier
- ZE Agde-Pézenas
- Inter-régionalité

Une région, 18 zones
d'emploi
dont 2 interrégionales

Communes
rattachées à la
zone d'emploi de
Toulouse

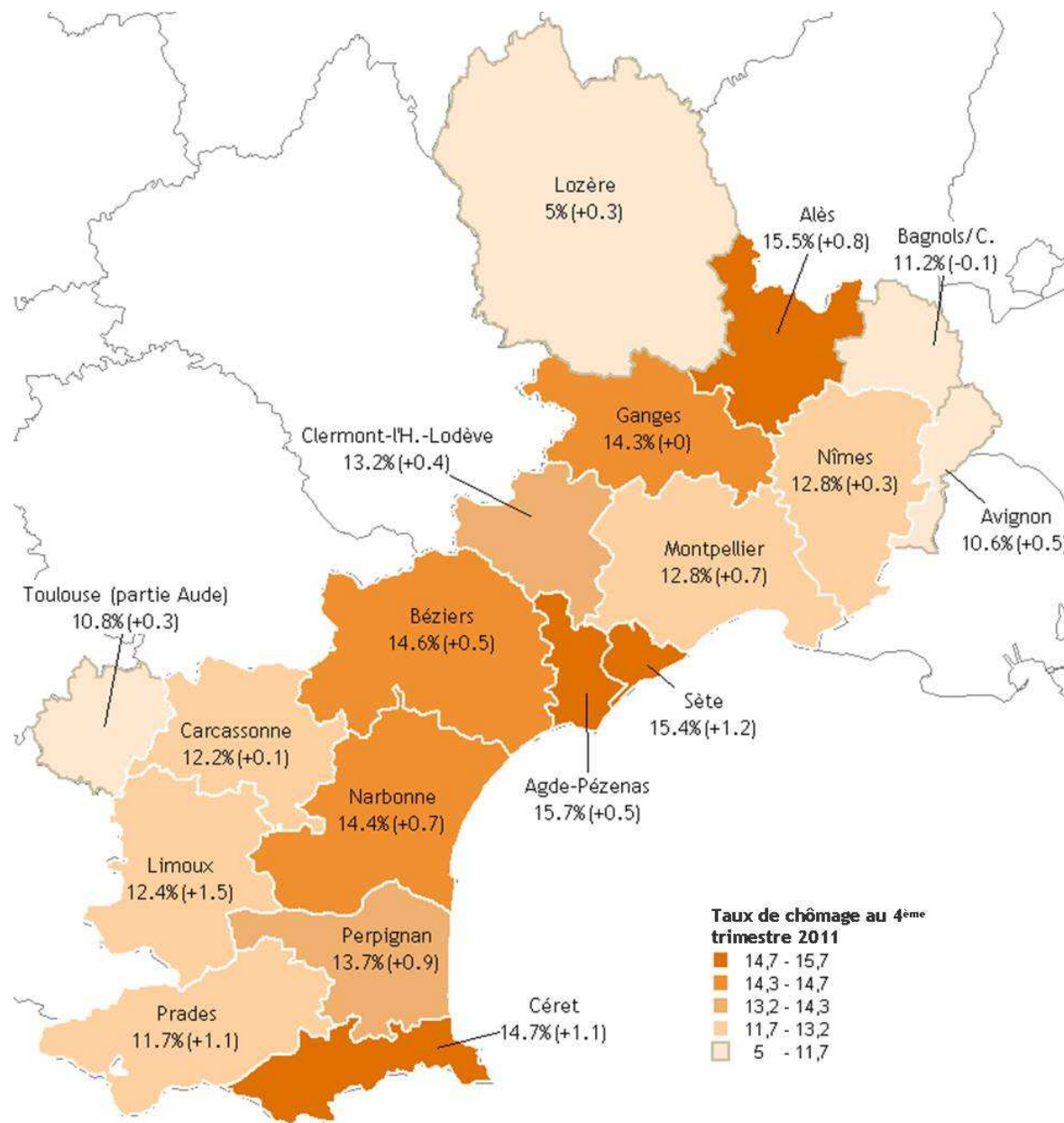


Communes
rattachées à la
zone d'emploi
d'Avignon

Révision des zones d'emploi

Les zones retenues

DIRECCTE LR



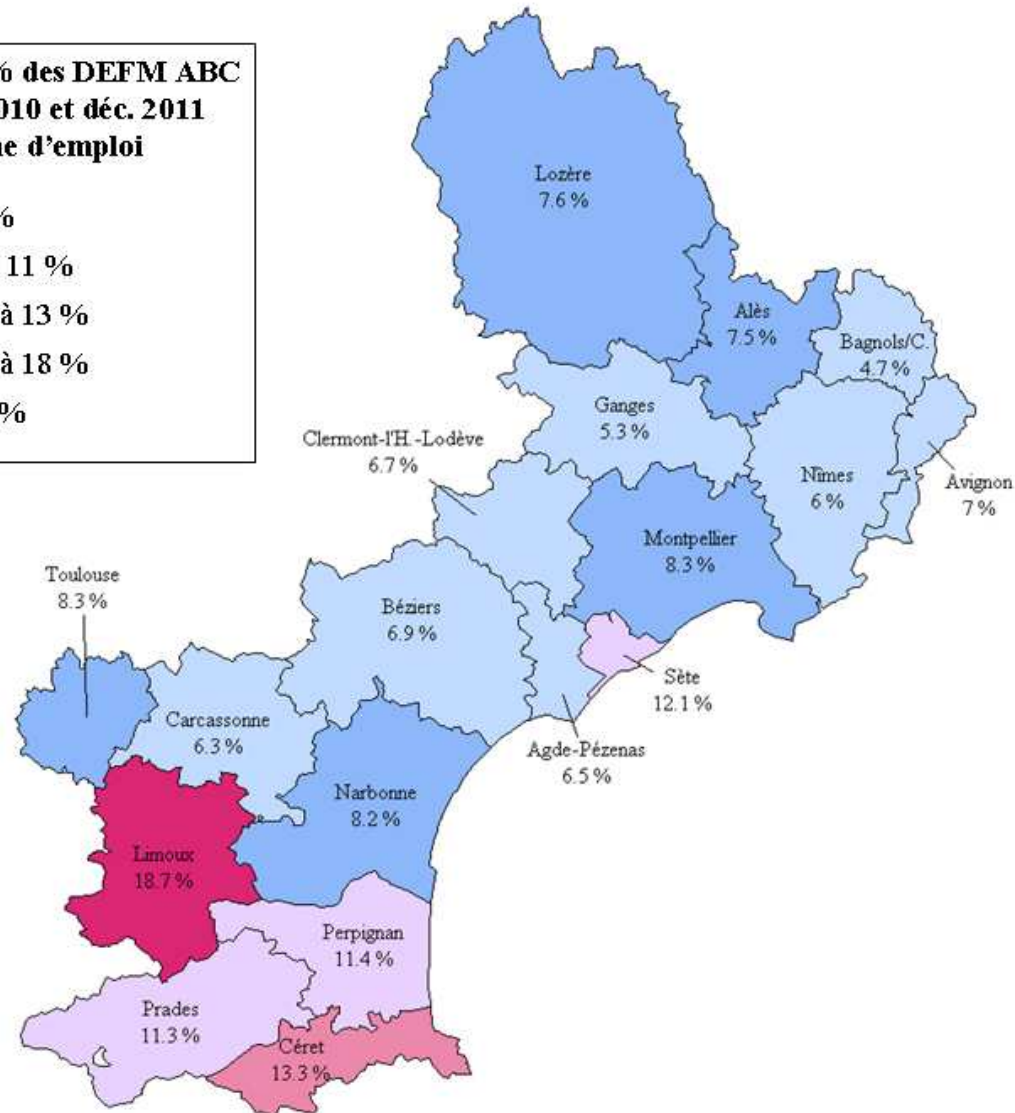
25 JUIN 2012

Le taux de chômage par zone d'emploi

DIRECCTE LR

**Evolution en % des DEFM ABC
entre déc. 2010 et déc. 2011
par zone d'emploi**

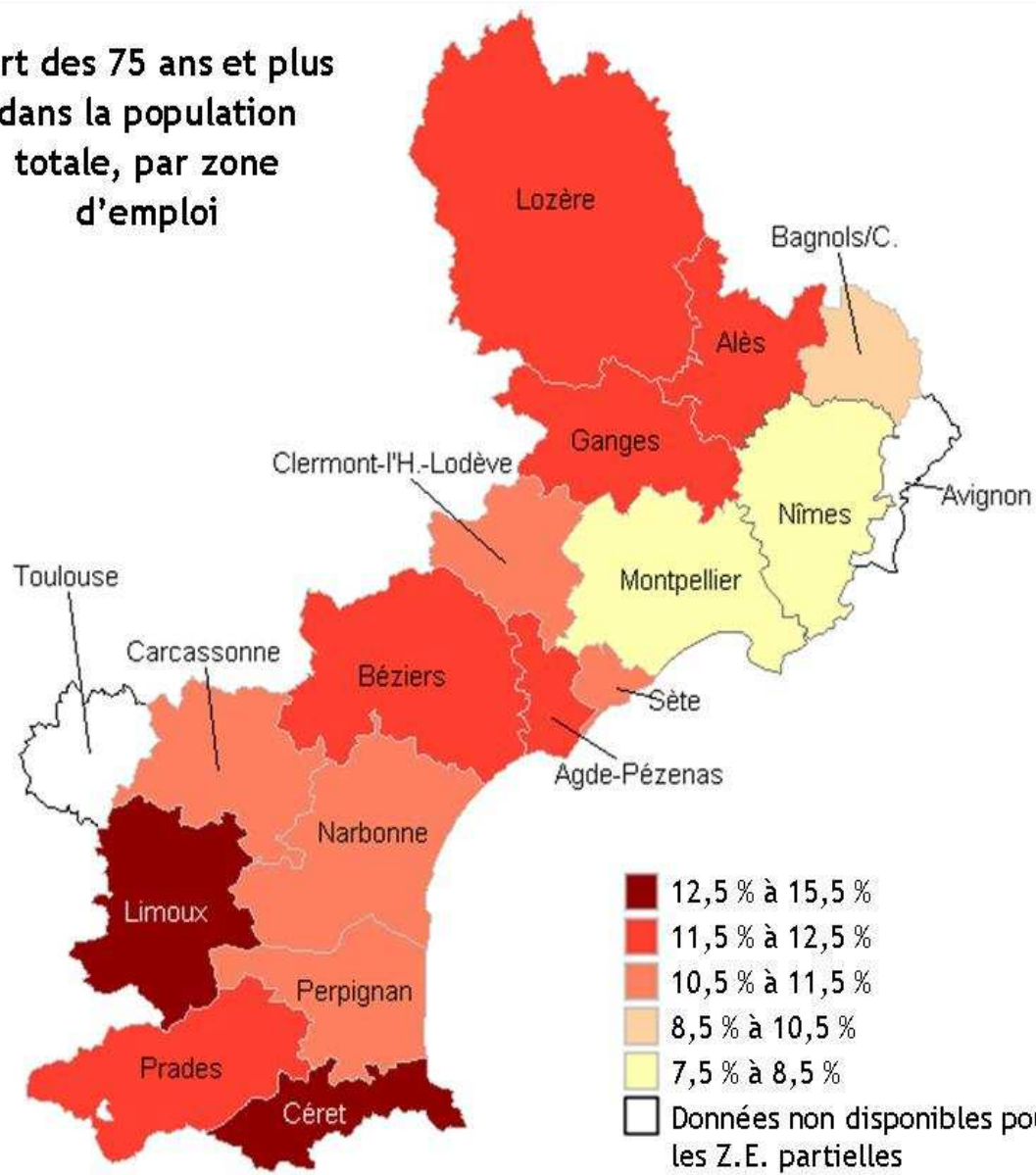
- Jusqu'à 7 %
- De 7,1 % à 11 %
- De 11,1 % à 13 %
- De 13,1 % à 18 %
- Plus de 18 %



Les DEFM par zone d'emploi

DIRECCTE LR

Part des 75 ans et plus dans la population totale, par zone d'emploi



Source : INSEE, RP2008 - région : 9,2 %

DIRECCTE LR – Service Etudes Statistiques Evaluation Documentation – 03/2012- ©IGN

Population par zone d'emploi

DIRECCTE LR

Révision des zones d'emploi

Le Languedoc-Roussillon compte désormais 18 zones d'emploi

http://www.insee.fr/fr/insee_regions/languedoc/themes/chiffres/chi1106/chi1106.pdf

Grand Sud-Est : sept types de vulnérabilité du territoire en cas de contraintes aux déplacements : exemple de la zone d'emploi de Narbonne (étude Medcie)

Restitution de l'étude le 5 juillet 2012

Portrait de zone : 20 pages de données statistique sur :

<http://www.insee.fr/fr/bases-de-donnees/default.asp?page=statistiques-locales.htm>

Note sur les taux de chômage par zone d'emploi

<http://www.languedoc-roussillon.direccte.gouv.fr/taux-de-chomage-par-zone-d-emploi-au-4eme-trimestre-2011.html>